



## Justification sur l'attribution de l'Etiquette environnementale UE II verniss, revêtements pour bois et sols intérieurs

Produit testé : **Toplin Aqua Brillant**  
Groupe du produit : **Couches de fond**  
Catégorie : **A**  
Fabricant / Fournisseur : **Thymos AG**



### Caractéristiques du produit

Exempte d'aromate Oui  Non   
Exempte de conservateurs du film Oui  Non   
Liberté d'étiquetage selon la législation suisse en vigueur sur les produits chimiques Oui  Non   
Pauvre en composés organiques volatiles (COV) Niveau 1  Niveau 2  Niveau 3  Non   
Exempte de substances sensibilisantes, menaçant gravement l'environnement et CMR Oui  Non   
Composée à plus de 95 % de matières premières renouvelables Oui  Non   
Conforme aux exigences techniques Oui  Non

### Résultats des tests

Le produit répond aux exigences d'attribution de l'Etiquette environnementale II (verniss, revêtements pour bois et sols intérieurs). Vous trouverez des plus amples informations sur l'Etiquette environnementale sur le site [www.stiftungfarbe.org](http://www.stiftungfarbe.org).

Le certificat est valable uniquement si le produit testé est répertorié sur le site [www.stiftungfarbe.org](http://www.stiftungfarbe.org) et si le fabricant/fournisseur participe au programme de l'Etiquette environnementale de la Fondation Suisse Couleur. Il est interdit au titulaire du certificat de le transmettre à des tiers. Attention: tout abus entraînera des poursuites pénales. Le certificat perd sa validité si les composants du produit testé font l'objet de modifications et des nouveaux tests doivent alors être réalisés.

Winterthur, 15.08.2018

Signature Fondation Suisse Couleur

Signature Secrétariat technique